

Pour tous renseignements et inscriptions

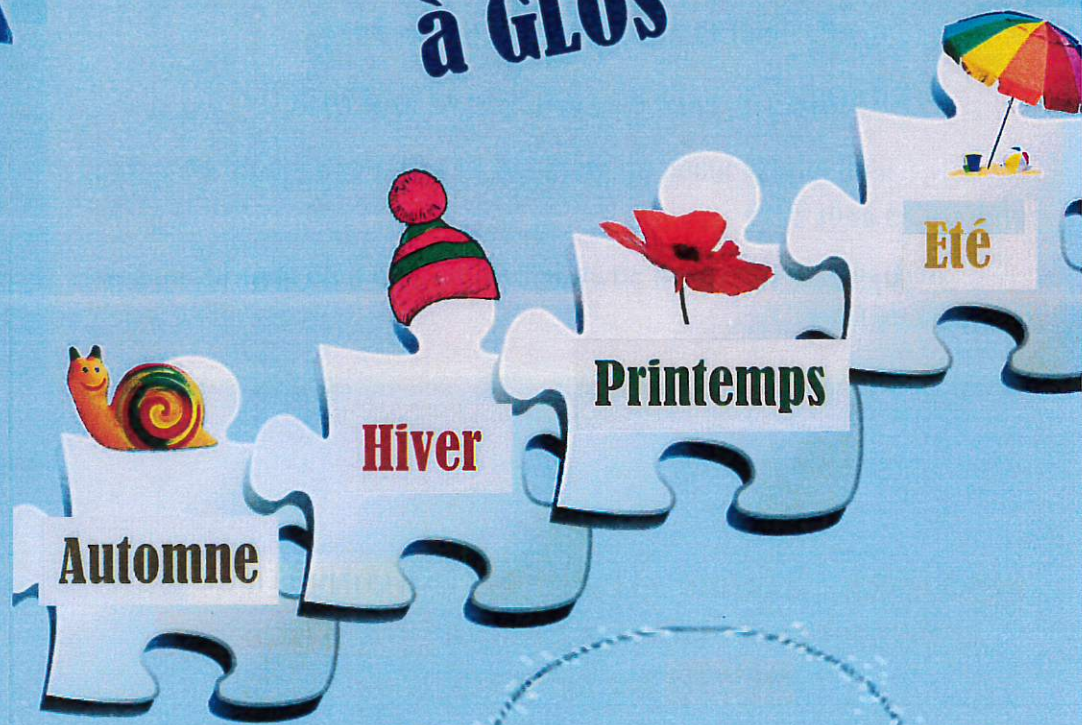
Mairie de Glos au 02.31.62.70.43  
[mairie-de-glos@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-glos@wanadoo.fr)

Ouverture : lundi de 10 h à 12 h/mardi et vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 17 h 30/ jeudi de 15 h 30 à 17 h 30

A l'UNCMT - Hérouville St Clair 02.31.46.80.40



# ACCUEIL DE LOISIRS à GLOS



C'est toute l'année !!

2018-2019

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants de 3 à 12 ans

## Les vacances

**Automne** : du lundi 22 au vendredi 26 octobre 2018

**Hiver** : du lundi 11 au vendredi 15 février 2019

**Printemps** : du lundi 8 au vendredi 12 avril 2019

**Été** : du lundi 8 juillet au mercredi 31 juillet et du jeudi 1<sup>er</sup> août au vendredi 23 août 2019

Accueil de 7 h 30 à 9 h 30 et de 17 h 00 à 18 h 30 dans les locaux de l'école de Glos

**Bon à savoir** : le centre de loisirs de **COQUAINVILLIERS**, géré également par l'UNCMT, est ouvert **chaque deuxième semaine** des petites vacances

## TARIFS VACANCES

### Régime général CAF

Quotient familial	Périmètre « ex l'Intercom »				Hors Périmètre « ex l'Intercom »			
	≤ à 620 €	De 621 à 900 €	De 901 à 1399 €	≥ à 1400 €	≤ à 620 €	De 621 à 900 €	De 901 à 1399 €	≥ à 1400 €
1 journée	13.96 €	17.88 €	19.38 €	20.88 €	16.96 €	20.88 €	22.38 €	23.88 €
5 jours	69.79 €	89.39	96.89 €	104.39 €	84.79 e	104.39 €	111.89 €	119.39 €

### Régime MSA

Quotient familial	Périmètre « ex l'Intercom »				Hors Périmètre « ex l'Intercom »			
	≤ à 620 €	De 621 à 900 €	De 901 à 1399 €	≥ à 1400 €	≤ à 620 €	De 621 à 900 €	De 901 à 1399 €	≥ à 1400 €
1 journée	14.40 €	17.40 €	18.90 €	20.40 €	17.40 €	20.40 €	21.90 €	23.40 €
5 jours	71.99 €	86.99 €	94.49 €	101.99 €	86.99 €	101.99 €	109.49 €	116.99 €

### TARIFS sans régime général CAF/MSA

	Périmètre « ex l'Intercom »	Hors Périmètre « ex l'Intercom »
1 journée	25.20 €	28.20 €
5 jours	125.99 €	140.99 €

## Les inscriptions

Pour inscrire un ou plusieurs enfants, il faut remplir un **dossier d'inscription** avec une **fiche sanitaire** pour chaque enfant, et prévoir les éléments suivants :

- L'attestation CAF ou MSA précisant le **quotient familial**
- Le  **carnet de santé** de l'enfant (pour remplir la fiche sanitaire)
- Un **acompte** à chaque période, non remboursable en cas de défection : 20 € pour les petites vacances – 30 € pour les vacances d'été
- Le **montant des frais de dossier annuels** (9 € par enfant)

Des aides diverses peuvent être accordées : voir auprès des employeurs et du CCAS de la commune d'habitation